



Département de Vaucluse
Arrondissement d'Apt

EXTRAIT
DU
Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MURS

Séance du 24 Mars 2025

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
10	6	6	4	9

<u>Objet de la Délibération</u> Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Principal — DELIBERATION N°2025-CM2403-1	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 24 Mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le 14 Mars 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier. <u>Présents</u> : M. ARENA Xavier, M. BOUYGES Philippe, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, M. MALBEC Christian, Mme NOLLET Catherine. <u>Absents excusés</u> : M. ACHARD Patrick (procuration à M. André BRIEULLE), Mme HAESEVOETS Patricia (procuration à Mme Laure COELHO-COSTA), Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve (procuration à Mme Catherine NOLLET), M. VAYSON DE PRADENNE Bruno (procuration à M. Xavier ARENA). <u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian MALBEC.
--	--

Délibéré :

Monsieur le Maire donne lecture du Compte Financier Unique 2024 dont les éléments principaux se résument comme suit :

		Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde d'exécution (€)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	482.256,75	557.008,31	+ 74.751,56
	Section d'investissement	112.823,17	12.784,98	-100.038 ,19
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE (N-1)	Report en section de fonctionnement (002)	0	663.291,53	
	Report en section d'investissement (001)	0	459.852,25	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0	0	
	Section d'investissement	268.902,00	71.092,00	
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	482.256,75	1.220.299,84	+ 738.043,09
	Section d'investissement	381.725,17	543.729,23	+ 162.004,06
	TOTAL CUMULE	863.981,92	1.764.029,07	+ 900.047,15

A l'unanimité des présents, le Conseil municipal élit Madame Laure COELHO-COSTA, Adjointe au Maire, pour assurer la présidence concernant le vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la Commune de MURS, dressé par Monsieur Xavier ARENA, Maire.

Vu le Budget Primitif, les décisions modificatives précitées adoptés pour l'Exercice 2024 ;

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du Comptable public ;

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser et des résultats de l'Exercice 2024 ;

Sous la présidence de Madame Laure COELHO-COSTA, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du CFU.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal tel que susvisé.

Le Conseil,
Entendu l'exposé du rapporteur
Délibère
Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits (Suivent les signatures)

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
M. MALBEC Christian



Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Xavier ARENA

